

Chapitre 4 : Pour un urbanisme affectif

Benoît Feildel

École polytechnique de l'université de Tours, CNRS UMR 7324 CITERES

L'affectivité, les émotions, les sentiments sont des thématiques encore relativement peu explorées dans le champ des sciences de l'espace¹ et pourtant de plus en plus nombreux sont les auteurs² qui soulignent l'intérêt et même la nécessité de surmonter la difficulté de leur intégration. Souscrivant à cet objectif, il s'agit ici de montrer dans quelle mesure et sous quelles conditions théoriques et pratiques la reconnaissance de la dimension affective de la relation de l'homme à son environnement, son rapport affectif à l'espace³, depuis les mécanismes qui président à sa construction, à son évolution, jusqu'aux conséquences pratiques de ce lien qui unit l'homme à son environnement, constitue une donnée utile à la recherche des principes régulateurs de l'action en aménagement et en urbanisme. Ainsi, nous défendons l'idée que la science qui vise la transformation intentionnelle des espaces habités⁴ s'enrichirait si ce n'est d'expliquer du moins d'essayer de comprendre – au sens littéral et donc nécessairement empathique – cette relation d'un genre particulier aux espaces de vie. Comme le soulignait Pierre Sansot⁵ – illustre exégète des formes sensibles de la vie ordinaire – l'on juge à tort cette forme de connaissance insaisissable parce qu'elle échappe aux canons de la méthode scientifique, et ce faisant l'on se prive de comprendre la puissance affective et ses résonances à tous les niveaux, individuel, social et culturel, d'une dimension première de l'existence humaine, sa dimension spatiale.

Il n'est pourtant pas besoin de recourir à de grandes démonstrations pour commencer à se convaincre de l'utilité d'un savoir longtemps mésestimé et, de ce fait, encore en grande part à construire. Dans une société au sein de laquelle les individus sont toujours plus mobiles, tant sur les plans sociaux que spatiaux, le champ des possibles toujours plus large ou, à défaut, de moins en moins contraint, la conscience de l'incertitude inhérente à la complexité des sociétés toujours plus grande, comment dès lors ne pas voir que le choix, aussi banal soit-il, d'un lieu de résidence, d'un quartier, d'une ville, pour y habiter, pour y flâner, pour y vivre, ne s'établit plus, si tant est qu'il en ait jamais été le cas, sur des critères et des règles d'ordre uniquement

¹ Lévy Jacques, Lussault Michel (2003), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1033 p. ; L'expression sciences de l'espace, de même que la catégorisation du champ que potentiellement celle-ci recouvre, fait directement écho à l'ambition que se sont donnés les deux co-directeurs du Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Jacques Lévy et Michel Lussault, pour leur démarche cognitive et heuristique de définition des termes de la géographie. Par sciences de l'espace, il faut donc entendre ici l'ensemble des savoirs, sans exclusive, relatifs à la dimension spatiale des sociétés, concernant bien évidemment la géographie, mais aussi l'aménagement de l'espace et l'urbanisme, en tant que ces dernières contribuent nécessairement, dans leur visée praxéologique, à l'organisation des espaces et à travers elle à l'organisation des actions sur et dans ces espaces. Par ailleurs, la nécessité d'un pluralisme assumé (Lévy, Lussault, 2003) concernant cette science de l'espace, nous pousse pour notre part à prôner l'usage du pluriel, manifestant ainsi l'ouverture de ce champ à d'autres spécialités que la géographie, telles que les listent les deux auteurs : les sciences de la ville et l'aménagement, la sociologie, l'économie, la science politique, l'histoire, le droit, ainsi que la philosophie.

² Bochet Béatrice, Racine Jean-Bernard (2002), « Connaître et penser la ville : des formes aux affects et aux émotions, explorer ce qu'il nous reste à trouver. Manifeste pour une géographie sensible autant que rigoureuse », *Géocarrefour*, Vol. 77, n°2, pp. 117-132

Martouzet Denis (2002), « Le rapport affectif à la ville : conséquences urbaines et spatiales, le cas de Fort-de-France », *Annales de Géographie*, Vol. n°623, pp. 73-85

Martouzet Denis (2007), « Le rapport affectif à la ville : positionnement théorique et épistémologique », *Praxis, Revue électronique d'Aménagement*, <http://www.revue-praxis.fr/document.php?id=117>, consulté le 02/07/2007

Lévy Jacques (2003), « Cognitif/Affectif », dans *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, éd. J. Lévy et M. Lussault, Paris, Belin, pp. 169-170

³ Feildel Benoît (2010), *Espaces et projets à l'épreuve des affects. Pour une reconnaissance du rapport affectif à l'espace dans les pratiques d'aménagement et d'urbanisme*, Thèse de doctorat, Tours, Université François Rabelais, 651 p.

⁴ Devisme Laurent (2003), « Urbanisme », dans *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, éd. J. Lévy et M. Lussault, Paris, Belin, pp. 962-966

⁵ Sansot Pierre ([1973] 2004), *Poétique de la ville*, Paris, Armand Colin, 422 p.

Sansot Pierre (1985), *La France sensible*, Seyssel, Champ Vallon, 255 p.

économique, sociologique, dictés par l'utilitarisme, le fonctionnalisme, la reproduction, etc. Non pas que ces critères, ces règles, aient été dissouts par le simple fait de la diversification et de la complexification des trajectoires de vie, de l'individualisation des comportements, au contraire le poids de certains de ces critères a même été renforcé par ces phénomènes. Mais, parallèlement à la définition de ces nouveaux équilibres, par ailleurs de plus en plus dynamiques, mouvants, fluctuants, l'on doit se rendre à l'évidence qu'il n'est plus guère possible d'ignorer la dimension affective des choix, des comportements⁶ et son influence sur l'organisation spatiale des sociétés⁷. Comme le souligne le géographe Jacques Lévy, c'est avant tout parce que les chercheurs en géographie, mais plus largement encore les chercheurs en sciences sociales, ont pendant longtemps été incapables de reconnaître – voire ont rejeté – les mobiles en partie affectifs de leur action que par là même ils se sont privés d'un champ d'études pourtant immensément riche, à la fois en termes de représentations et de pratiques de l'espace⁸. Dans le domaine de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme, la prégnance de thématiques telles la qualité du cadre de vie, l'esthétique et l'ambiance lorsqu'il est notamment question du traitement des paysages urbains et naturels, des espaces publics, mais aussi le confort, le bien-être, la convivialité, lorsque l'on s'intéresse au vivre-ensemble et aux conditions d'habitabilité des espaces, le rapport à la mémoire dans les processus de patrimonialisation, le poids de l'ancrage territorial dans la localisation des ménages ou encore l'implantation des activités économiques, nous renseigne ainsi sur l'importance que potentiellement revêtent aujourd'hui les phénomènes liés à la sensibilité, aux émotions, aux sentiments, à l'affectivité des acteurs spatiaux de tous ordres.

Ce contexte, qui se réfère de plus en plus à l'idée que la relation sensible à l'espace n'est pas neutre, que les affects se trouvent au cœur des enjeux de la connaissance, conduit le chercheur à mesurer, à évaluer l'importance, le poids des phénomènes affectifs dans la compréhension et l'analyse des organisations spatiales, la coordination et la mise en œuvre de l'action collective sur l'espace, mais aussi dans la capacité de l'aménagement et de l'urbanisme à proposer, à accompagner, à orienter la façon dont se dessine cette relation sensible. Ainsi, la thématique affective n'est pas sans interroger la pratique de l'aménagement, et ce, de multiples façons, sur les plans matériels, organisationnels et sociétaux bien évidemment, mais plus profondément encore elle permet de questionner la logique d'action propre à la transformation des espaces habités. Alors que l'économie et les sciences de gestion n'hésitent désormais plus à s'emparer de la question, soulignant au passage le rôle de la dimension affective dans la prise de décision⁹, comment, en aménagement, alors même que la logique d'action par projet est affirmée au détriment de la planification, ne pas envisager la place qu'occupent les émotions, les sentiments, les affects et, avec eux, les valeurs, les croyances, les attentes, les préférences, les désirs, dans la constitution de ces nouvelles modalités de production de l'espace.

Les passions au service de l'action : la sémantique affective et le projet urbain

Si les acteurs de l'aménagement n'en sont la plupart du temps que relativement peu conscients, ils n'hésitent pourtant pas à employer la rhétorique affective, et ce, principalement

⁶ Elster Jon (1996), « Rationality and the Emotions », *The Economic Journal*, Vol. 106, pp. 1386-1397

Elster Jon (1998), « Emotions and Economic Theory », *Journal of Economic Literature*, Vol. 36, n°2, pp. 47-74

Elster Jon (2003), *Proverbes, maximes et émotions*, Paris, Presses Universitaires de France, 182 p.

⁷ Lévy Jacques (2003), « Cognitif/Affectif », dans *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, éd. J. Lévy et M. Lussault, Paris, Belin, pp. 169-170

⁸ Lévy Jacques (2003), « Cognitif/Affectif », dans *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, éd. J. Lévy et M. Lussault, Paris, Belin, pp. 169-170

⁹ Friedberg Erhard (1993), *Le Pouvoir et la Règle. Dynamiques de l'action organisée*, Paris, Editions du Seuil, 404 p.

Van Hoorebeke Delphine (2008), « L'émotion et la prise de décision », *Revue française de gestion*, Vol. 2, n°182, pp. 33-44.

à des fins communicationnelles afin tout bonnement de susciter l'adhésion au projet ou afin de susciter la motivation des populations habitantes à participer à la co-production des espaces. En effet, il n'est pas rare de trouver la sémantique affective instrumentalisée de la sorte¹⁰, dans le cadre de politiques publiques, à l'image de ces slogans mis en avant par certaines municipalités ou, par exemple, comme l'arrondissement sud-ouest de la ville de Montréal qui, chaque année, afin de promouvoir les comportements citoyens et écologiquement vertueux, développe une campagne de sensibilisation ayant pour principal mot d'ordre : « J'aime mon quartier, j'en prends soin ! », ou la ville de Lyon qui, en 2008, afin d'inciter ses habitants à s'engager dans les instances de démocratie participative, s'appuie également sur la rhétorique affective : « J'aime mon quartier et je le prouve ! ». Le pouvoir de persuasion et de motivation de l'émotion, bien connu depuis la rhétorique aristotélicienne, n'est d'ailleurs pas seulement manifeste dans le domaine communicationnel mais touche aussi plus directement à la logique même de l'action. S'intéressant à ces logiques dans le domaine de l'aménagement, le chercheur américain Charles Hoch¹¹ fut l'un des premiers à montrer, à travers l'analyse des discours produits par un ensemble de professionnels, comment en réalité les émotions orientent leur action, comment les sentiments, en participant de la formation des désirs, des préférences, des croyances de ces acteurs, contribuent ainsi à l'aménagement des espaces. Ben Anderson et Adam Holden confirment cela. En analysant les dynamiques de régénération des centres urbains historiques qui accompagnent désormais quasi systématiquement les événements culturels d'envergure du type « capitale européenne de la culture », ils constatent pour leur part l'importance de la sémantique affective comme véritable moteur de ces opérations. Ils proposent dès lors de parler d'un *affective urbanism*¹² pour caractériser ces modes d'action principalement soutenus par un vocabulaire conceptuel lié aux affects.

C'est aussi avec l'avènement du mode d'action par projet en aménagement et en urbanisme, avec le souci de mieux intégrer la demande sociale, les préférences, les pratiques des populations, avec la volonté d'une mobilisation forte de l'ensemble des acteurs autour d'une vision partagée et de la co-production de l'action sur l'espace, que l'intérêt se fait plus grand encore pour la thématique affective. Comme le suggèrent Béatrice Bochet et Jean-Bernard Racine, l'on ne saurait plus longtemps négliger le rôle que sont appelés jouer les affects dans la possibilité d'une telle volonté.

Cette possibilité d'intégration, cet équilibre entre les horizons d'attente, ne revoient-ils pas aux sentiments et aux significations, donnés par les individus et/ou les groupes sociaux à l'histoire et à ses diverses interprétations ainsi qu'aux façons de mobiliser ces dernières pour bâtir des représentations plausibles et acceptables de l'avenir ?¹³

Il semble, en effet, que la thématique affective, au-delà de sa simple exploitation rhétorique, soulève des enjeux bien plus profonds et fondamentaux pour l'organisation des espaces et des sociétés et qu'elle offre ainsi, à côté des multiples sujets contemporains, du développement durable à la nécessaire cohabitation des populations, un champ de potentialités et d'opportunités pour comprendre et agir sur l'espace et sur les sociétés.

Partant de ces quelques exemples, de ces constats et de ces pistes de réflexion, notre objectif ici consiste à montrer dans quelle mesure les affects participent à la fois de la structuration de l'action à la fois dans et sur l'espace. De fait, deux dynamiques bien distinctes, et pourtant

¹⁰ Voir à ce propos le chapitre 8.

¹¹ Hoch Charles (1994), *What planners do: Power, politics, and persuasion*, Chicago, Planners Press, American Planning Association, 364 p.

Hoch Charles (2006), « Emotions and Planning », *Planning Theory and Practice*, Vol. 7, n°4, pp. 367-382

¹² Anderson Ben, Holden Adam (2008), « Affective Urbanism and the Event of Hope », *Space and Culture*, Vol. 11, n°2, pp. 142-159

¹³ Bochet B., Racine J.-B. (2002), « Connaître et penser la ville... », op. cit., p. 125

étroitement liées, se font jour à travers ces quelques constats, qu'il s'agit dès lors pour le chercheur en aménagement d'analyser et de comprendre. Comment, d'une part, les mécanismes liés aux affects, cette façon de l'être d'entrer en relation avec son environnement, d'éprouver sur le mode affectif la dimension spatiale de son existence, vont en partie conduire ses comportements dans l'espace et ainsi participer au dessin d'une véritable géographie sensible ? Comment, d'autre part, l'action sur l'espace, celle des multiples opérateurs de l'aménagement et de l'urbanisme, est-elle en mesure de prendre en compte cette donnée, ainsi que de reconnaître elle-même les mobiles en partie affectifs de son action ? Ce qui aujourd'hui nous autorise à formuler de telles interrogations et à envisager leur pertinence dans le cadre de l'étude des dynamiques d'organisation et de production des espaces habités tient à un constat d'ordre plus général : celui d'un intérêt grandissant dans les sciences humaines et sociales pour le domaine du sensible, entendant par là aussi bien ce qui est susceptible d'être perçu par les sens, la sensation au sens strict, que plus généralement la sensibilité, c'est-à-dire ce qui nous touche, nous affecte, et l'ensemble des phénomènes, émotions, sentiments, gravitant dans cette sphère de l'affectivité. Nous faisant ainsi le relais de cet intérêt, nous aurons à cœur d'opposer à une vision strictement rationnelle des comportements humains – dogmatique et caricaturale par bien des aspects – la nécessité de réévaluer la part de l'affectivité dans le registre particulier de l'organisation spatiale des sociétés.

La part de l'affectivité : la nécessaire réévaluation du rôle des émotions dans l'action

Cette volonté de réévaluer le rôle des émotions s'affirme d'autant que le tournant cognitiviste qu'ont connu les sciences humaines et sociales dans le dernier quart du XX^{ème} siècle a contribué à effacer une tradition purement descriptive et normative, qui faisait des affects un genre naturel échappant aux conventions sociales – et dont on s'évertuait à décrire les différentes variétés – au profit d'une vision empiriste et analytique qui, dès lors, a cessé de voir dans ces manifestations seulement des réactions aveugles et irrationnelles. C'est notamment grâce aux recherches en neurosciences, et en particulier aux observations d'Antonio Damasio¹⁴, sur l'incapacité à raisonner dans les cas de privation des facultés sensibles, qu'ont ainsi pu être corroborées les pensées des philosophes, Spinoza¹⁵ et Hume¹⁶ en premier lieu, qui déjà en leur temps s'érigeaient contre une condamnation en irrationalité des phénomènes affectifs. Plus généralement, la démonstration empirique de l'existence de connexions multiples entre la cognition et l'émotion a ainsi permis de renouer avec la conception aristotélicienne, qui déjà faisait montre d'une compréhension moderne de l'émotion en liant fonctions cognitives et manifestations affectives. Non seulement les affects sont liés aux valeurs, aux croyances et aux désirs dont ils évaluent en quelque sorte l'accomplissement, mais ils sont également liés aux perceptions, aux représentations et, plus largement encore, à l'action. Les affects entrent en interaction avec les désirs, les croyances, les valeurs, les perceptions, les représentations pour focaliser, orienter, asseoir nos jugements et ainsi présider à l'ensemble des activités qui contribuent à la mise en œuvre de nos actions. Ces éléments de connaissance, récemment rapportés par l'analyse approfondie des émotions et de leurs relations aux processus cognitifs, constituent aujourd'hui un socle robuste permettant d'envisager le rapport affectif à l'espace comme l'un des éléments participant pleinement du système d'action en aménagement.

¹⁴ Damasio Antonio R. (1995), *L'erreur de Descartes : la raison des émotions*, Paris, Odile Jacob, 368 p.

Damasio Antonio R. (2005), *Spinoza avait raison : joie et tristesse, le cerveau des émotions*, Paris, Odile Jacob, 369 p.

¹⁵ Spinoza Baruch ([1677] 1907), *Ethique*, Paris, Armand Colin, 374 p.

¹⁶ Hume David ([1739] 2006), *Traité de la nature humaine : essai pour introduire la méthode expérimentale de raisonnement dans les sujets moraux. Livre II : Des passions*, 185 p.

Cette tendance à la réévaluation du rôle de l'affectivité, aussi bien d'ailleurs en sociologie, en histoire qu'en philosophie, ne doit cependant pas masquer la difficulté qu'impose le fait de prendre au sérieux¹⁷ le versant affectif de la relation de l'homme à ses espaces de vie. En effet, réévaluer la part des affects dans la manière des hommes de conduire leurs actions impose une certaine rigueur tant l'entreprise semble suggérer la nécessité d'un renversement de la hiérarchie éthique¹⁸. Rendre aux affects leur juste place dans le concert des dynamiques qui contribuent à la formation des comportements de tout un chacun réinterroge en effet le primat des éthiques impératives et universalistes d'inspiration kantienne sur les éthiques empiristes ou réalistes qui, quant à elles, n'excluent pas *a priori* la prise en compte de certains particularismes liés aux sensibilités et à l'affectivité¹⁹. Par ailleurs, une telle démarche se doit aussi d'être consciente de ses dérives potentielles, à l'image du risque toujours plus important d'une hyperrationalisation de l'affectivité ou celui d'une marchandisation de la sphère intime²⁰. En outre, s'il convient de bien cerner la réalité du phénomène affectif, l'on ne peut pas non plus négliger les usages politiques qui en ont été faits par le passé. Le caractère d'authenticité, de pure subjectivité, n'est guère suffisant pour qualifier et comprendre les phénomènes émotionnels. Une émotion peut être feinte ou simulée. Certaines situations et certains contextes sociaux nous obligent à exprimer des émotions au point de les ressentir et de les vivre en propre²¹. Les émotions sont partageables et partagées, en quelque sorte contagieuses²². On l'aura compris, s'aventurer sur le terrain de l'affectivité nécessite un certain nombre de précautions d'ordre épistémologique, de même qu'il impose de tenir cette exigence scientifique de neutralité axiologique, attentive aux écueils aussi bien objectiviste et rationaliste, que relativiste et émotiviste. En ce sens, il ne s'agit pas, à travers la prise en compte de l'affectivité, de condamner la modernité et avec elle le triomphe de la raison sous prétexte que la rationalisation aurait participé d'un vaste processus de désenchantement du monde.

La critique du modernisme, c'est-à-dire de la réduction de la modernité à la rationalisation, ne doit pas conduire à une position anti ou post-moderne. Il s'agit au contraire de redécouvrir un aspect de la modernité qui a été oublié ou combattu par la rationalisation triomphante²³.

Mais avant même d'envisager quelles peuvent être, sur un plan éthique, les conséquences de l'étude des affects, il faut bien reconnaître, sur un plan strictement heuristique pour commencer, que continuer à négliger la dimension affective reviendrait à grandement mutiler la connaissance et la compréhension des actions de l'homme. En effet, comment une théorie de l'action, qui par ailleurs aurait démontré toute sa puissance en matière d'explication du comportement humain, pourrait prétendre s'imposer si elle ne tenait pas compte d'un ensemble de facteurs, affectifs notamment, dont il est désormais scientifiquement acquis qu'ils participent de l'orientation de l'action et qu'ils ne peuvent pas en être expurgés sauf à rendre l'action elle-même irréalisable ? Le fait que l'utilitarisme en économie ait imposé une vision de l'homme, rationnel, détaché, froid, calculateur, dépourvu de sentiments, le célèbre *homo œconomicus*, ne peut satisfaire à fonder une théorie générale et explicative de l'action humaine. En ce sens, la théorie du choix rationnel dans sa version orthodoxe, autrement dit lorsqu'elle refuse à l'affectivité toute portée explicative en matière d'actions humaines, n'est

¹⁷ Bochet B., Racine J.-B. (2002), « Connaître et penser la ville... », op. cit., pp. 117-132

¹⁸ Bigando Eva (2006), *La sensibilité au paysage ordinaire des habitants de la grande périphérie bordelaise (communes du Médoc et de la Basse Vallée de l'Isle)*, Thèse de doctorat, Bordeaux, Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3, 490 p.

¹⁹ Voir à ce propos le chapitre 3.

²⁰ Illouz Eva (2006), *Les sentiments du capitalisme*, Paris, Editions du Seuil, 201 p.

²¹ Hochschild Arlie R. (2003), « Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale », *Travailler, Revue internationale de Psychopathologie et de Psychodynamique du travail*, Vol. « Les émotions dans le travail », n°9, pp. 19-50

²² Van Hoorebeke D. (2008), « L'émotion et la prise de décision », op. cit., pp. 33-44.

²³ Touraine Alain (1992), *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, p. 252

pas à proprement parler une théorie, mais au mieux une idéologie. Il est donc question ici de suggérer un élargissement susceptible de tenir ce difficile entre-deux, sans pour autant diluer d'un côté le principe de rationalité au point qu'il ne veuille plus rien dire, et sans considérer de l'autre côté que la décision doit être réductible à un calcul mathématique, froid, désintéressé et désincarné. Dès lors il s'agit bien, en interrogeant le type d'activité à l'œuvre dans les pratiques de transformation des espaces habités, à l'aune de la donnée affective, d'être prudent et de ne pas se limiter à une simple critique sans envisager ce que celle-ci implique en termes de positionnement épistémologique et éthique.

Les affects au cœur de la gouvernance des projets urbains

Malgré cette tendance récente à la revalorisation, longtemps dans le champ politique comme dans celui de l'action l'on a condamné l'expression des émotions, opposant à la raison argumentée l'émotion immédiate et irréfléchie. Alors qu'il conviendrait d'être réfléchi et de réagir de façon cohérente et rigoureuse en toutes circonstances, pour autant nous ne pouvons nier que nos manières d'être, nos réactions, nos justifications, nos critiques, nos jugements et, partant, nos motivations, nos actions sont, que nous le voulions ou non, nécessairement empreintes d'affectivité. L'action d'aménager l'espace n'y échappe pas. Les représentations et les pratiques de l'espace ont partie liée avec les affects. Elles participent de la constitution d'un véritable « rapport affectif à l'espace »²⁴ qui, lui-même, contribue à structurer, à orienter, à façonner ces représentations et ces pratiques. L'action d'aménager l'espace n'est pas non plus sans mobiliser ni impliquer certains phénomènes affectifs qui, de la même façon, vont participer de la structuration de cette action. L'émotion fait partie de nos manières d'être, bien sûr, mais aussi de nos manières d'agir, au point d'en être même une activité indispensable. Cela étant, pour comprendre comment l'émotion participe de l'action d'aménager l'espace, nous nous attarderons sur deux moments privilégiés. Dans un premier temps, nous analyserons la réception du projet d'aménagement par les habitants, lesquels en sont *a priori* les destinataires, sa possible délibération ou co-construction, voire dans certains cas, la contestation que suscite cette action. Puis, dans un second temps, nous focaliserons notre attention sur l'activité même qui préside à la mise en œuvre de cette action, celle qui guide le projet depuis une intention jusqu'à sa réalisation. Nous pourrions ainsi constater que lorsque les opérateurs de l'aménagement font ce travail de projection, c'est-à-dire d'anticipation de leurs actions à venir, lorsqu'ils font ce nécessaire effort de distanciation, mobilisant pour cela un ensemble de concepts, de jugements, de principes, de justifications, de raisons, ils n'en engagent pas moins un certain nombre d'émotions, de processus affectifs, dont ils sont d'ailleurs, la plupart du temps, conscients, mais qui néanmoins reste trop souvent ignoré, voire sciemment écarté, de l'entreprise analytique. En effet, l'aménagement et l'urbanisme, comme d'ailleurs la majorité des sciences qui concernent la délibération, la décision et potentiellement l'action, s'empressent – sans doute trop rapidement – de rejeter les aspects émotionnels du jugement, au risque de se priver par là même d'un ensemble de connaissances utiles à l'organisation de l'action collective dans le cadre de la transformation intentionnelle des espaces habités.

L'on sait par exemple que l'une des dimensions centrale et non moins problématique quant à l'élaboration de la décision et à la conduite de l'action, aménagiste notamment, tient au fait qu'il n'est en réalité pas possible de considérer les préférences des acteurs, habitants mais aussi opérateurs de l'aménagement, comme données *a priori* et surtout comme dotées de stabilité dans le temps²⁵. Contrairement au sens commun – et à la théorie du choix rationnel

²⁴ Feidél B. (2010), *Espaces et projets à l'épreuve des affects...*, op. cit., 651 p.

²⁵ Novarina Gilles (1998), « La construction des demandes sociales par le projet d'urbanisme », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, Vol. 1, n°80-81, pp. 173-179

qui, dans ce cas précis, le rejoint – voulant que l'on puisse affirmer une fois pour toutes les préférences et les valeurs des individus, l'on constate dans les faits que cet *a priori* s'accorde bien peu avec la réalité, tant il semble difficile de recenser et d'établir la demande sociale en préalable à l'action. D'où l'impératif, repris par Gilles Novarina²⁶ à la suite du théoricien américain John Forester²⁷, qui dicte aux professionnels de l'aménagement d'être moins présomptueux et de recourir plus systématiquement à la confrontation et à l'interaction afin de découvrir et de réellement co-construire, chemin faisant selon l'expression consacrée, les préférences et les valeurs de tout un chacun. Il s'agit bien ainsi, dans le cadre de la conduite des projets urbains, de considérer la démarche participative si ce n'est comme une fin en soi, du moins comme une condition de l'action susceptible de contribuer à la réussite des projets, comme une modalité potentielle de bonne gouvernance. Une telle volonté a par ailleurs des incidences importantes sur la conduite des projets.

Elle suppose en effet à la fois un renouvellement des méthodes d'analyses et d'études préalables et une remise en cause des rapports de type hiérarchique qui unissent décideurs politiques, experts et habitants²⁸.

Elle suppose également une attention toute particulière aux dynamiques émotionnelles et à la façon dont celles-ci participent de la construction des préférences, à travers notamment l'affirmation d'un certain nombre de valeurs.

Parce que les émotions servent à la fois au fondement des valeurs, à leur assise ou à leur révision, elles s'en trouvent ainsi possiblement au cœur de la gouvernance des projets d'aménagement. L'analyse des débats – philosophiques notamment – sur la relation entre valeurs et émotions²⁹ montre que les émotions sont des composantes obligées de la façon dont nous éprouvons et forgeons nos valeurs. Si les émotions ne peuvent être assimilées à un mode de perception des valeurs, si les jugements de valeur ne peuvent être considérés comme le résultat des seules évaluations émotionnelles, pour autant, l'on reconnaît aux émotions la capacité d'être de puissants révélateurs de nos valeurs. En ce sens, les émotions s'avèrent à la fois des indicateurs pertinents et des outils particulièrement adaptés pour faire émerger et travailler avec les individus sur les valeurs auxquelles ils sont attachés, à propos desquelles ils ont un intérêt. La connaissance et l'expression des affects, la dimension subjective et expressive des éprouvés affectifs en lien avec la dimension spatiale, ce que nous avons appelé le rapport affectif à l'espace, contribuent ainsi à révéler aux individus et aux groupes sociaux les valeurs qu'ils projettent sur l'espace en transformation. Pour le projet d'aménagement, l'enjeu ainsi sous-tendu par la prise en compte la dynamique émotionnelle est celui d'une attention affirmée – plutôt que refoulée – pour une dimension de la réalité qui contribue fortement à structurer les interactions dans le cadre de la conduite du projet. L'important est bien de reconnaître la logique propre aux émotions, de ne pas considérer systématiquement leur expression comme le fait d'un comportement irrationnel, mais bien comme le signe d'un réel intérêt pour une valeur particulière. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il faille s'en remettre à un fondement uniquement émotionnel de la décision, à un principe régulateur de l'action d'ordre strictement empiriste. La force et le potentiel des émotions tiennent au fait qu'elles sont susceptibles de constituer le moyen d'une possible reconnaissance mutuelle dans le cadre de la délibération. La reconnaissance des valeurs de l'un implique en contrepartie la

²⁶ Novarina G. (1998), « La construction des demandes sociales... », op. cit., pp. 173-179

²⁷ Forester John (1989), *Planning in the Face of Power*, Berkeley, University of California Press, 283 p.

²⁸ Novarina G. (1998), « La construction des demandes sociales... », op. cit., pp. 173-179

²⁹ Nussbaum Martha (1995), « Les émotions comme jugements de valeur », dans *La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions*, éd. P. Paperman, R. Ogien, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, pp. 19-32

Tappolet Christine (2000), *Émotions et valeurs*, Paris, Presses Universitaires de France, 296 p.

Livet Pierre (2002), *Émotions et rationalité morale*, Paris, Presses Universitaires de France, 291 p.

reconnaissance des valeurs de l'autre, et ainsi l'émotion engage dans un processus de révision susceptible de dépasser le stade du simple compromis pour aller vers un véritable partage des valeurs. Pour cela, les conditions de mise en œuvre du débat sont un enjeu majeur. Ses modalités doivent être favorables à l'expression et à l'écoute d'un registre du discours traditionnellement disqualifié dans le cadre de la concertation, celui des émotions. Cette exigence implique en outre de tenir compte d'un certain nombre de principes qui caractérisent le fonctionnement de la dynamique émotionnelle, de comprendre et de (re)connaître les composantes déterminantes de ces géographies sensibles, en particulier les dimensions temporelles et relationnelles propres aux vécus affectifs des individus et des groupes sociaux. L'on peut notamment faire découler de cette exigence de (re)connaissance un certain nombre de principes très concrets et qui sont susceptibles de s'appliquer directement à la gouvernance des projets d'aménagement. Pour sa part, le philosophe Pierre Livet en souligne au moins une principale, celle du temps dévolue au débat, qu'il décline dès lors en un ensemble de règles de conduite susceptibles de participer d'un véritable travail émotionnel³⁰.

Tenter de ne pas laisser les émotions de révolte et d'indignation s'exprimer, en proposant dès le début de la concertation des mesures destinées à saper les justifications de ces émotions qui en sont le noyau rationnel, est de mauvaise tactique. Cela revient à refuser aux citoyens l'expression de la difficulté des révisions que leur impose le projet³¹.

Arriver avec un projet tout fait et dont on a l'impression qu'il est à prendre ou à laisser, tout en étant prêt à supporter le conflit, et à imposer ses vues *in fine* par usure, c'est là une stratégie qui reconnaît la difficulté de la révision, mais qui prétend l'imposer sans proposer de révision réciproque. On peut réussir à le faire, mais alors on n'évite pas une rancœur qui se cristallisera tôt ou tard soit en refus de participation, soit en révolte³².

À travers cet aspect fondateur du débat, sa dimension temporelle, l'on comprend plus largement que la concertation implique un travail de fond sur les valeurs, pour lequel les émotions sont à la fois un symptôme révélateur et un outil privilégié de révision.

Si le concepteur du projet demande des révisions aux citoyens concernés, il doit aussi leur offrir la possibilité de réviser son projet, et d'exprimer par les émotions la difficulté des révisions qu'il demande. Il faut donc que les révisions deviennent des co-révisions entre les principaux acteurs³³.

Pour autant, la concertation ne peut se réduire, et c'est là que réside toute sa difficulté, à de simples processus de co-révisions par le biais principal de l'expression des émotions. La délibération doit aussi manifester un certain attachement aux valeurs, afin tout simplement de rendre explicites les valeurs portées par le projet. Pour notre part, en pointant la dimension essentiellement relationnelle³⁴ de l'émotion, le fait que les affects ne sont à proprement parler ni entièrement endogènes et totalement exogènes, mais plutôt la qualité actualisée dans l'instant présent des liens que nous avons, avons eu et aurons aux individus, aux objets, aux événements, aux espaces, nous avons pu mettre en avant la nécessité de recourir à différentes formes de médiatisation du rapport affectif à l'espace. Dans la mesure où parfois les causes que l'on pense à l'origine des réactions émotionnelles n'en sont pas nécessairement les véritables déterminants, dans la mesure où les émotions dépendent à la fois de l'histoire individuelle de la personne mais aussi des configurations sociales et situationnelles dans

³⁰ Hochschild Arlie R. (2003), « Travail émotionnel... », op. cit.

³¹ Livet Pierre (2007b), « Emotions et révision : la dynamique des débats », dans *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, éd. M. Revel, C. Blatrix, L. Blondiaux, J.-M. Fourniau, B. Hérard Dubrueil, R. Lefebvre, Paris, Éditions La Découverte, p. 345

³² Livet P. (2007b), « Émotions et révision... », op. cit., p. 346

³³ Livet P. (2007b), « Émotions et révision... », op. cit., p. 346

³⁴ Feildel B. (2010), *Espaces et projets à l'épreuve des affects...*, op. cit.

lesquelles elles trouvent à s'exprimer, ce qui compte pour le concepteur du projet c'est bien de mettre en œuvre les conditions et les supports d'une médiatisation des différentes dimensions du vécu affectif. Il revient aux opérateurs de l'aménagement de travailler avant tout à la construction et à la compréhension des liens qui se nouent entre les lieux, les individus et les groupes sociaux. À ce titre, l'aménageur ne peut être qu'un intermédiaire ayant pour vocation à mettre en dialogue les qualités d'un environnement projeté, et les conditions de cette projection dans un avenir, avec les histoires, les situations, et plus largement l'ensemble des relations qui se révèlent à travers la réception d'une action sur l'espace et l'expression du rapport affectif qui en émerge.

Ce n'est qu'à travers un processus complexe, partant de valeurs auxquelles les habitants se seront très certainement opposés dans un premier temps, puis par le biais des émotions que ces habitants auront éprouvées et qui auront permis la mise en œuvre de processus de révision, rendus eux-mêmes possibles par la reconnaissance publique de ces émotions, que l'on peut envisager la constitution de préférences partagées. L'on voit ici que la condition *sine qua non* à la mise en œuvre d'un tel processus ouvert à la reconnaissance, aux révisions, et en ce sens favorable à un possible partage de l'émotion et des valeurs qu'elle révèle, n'est certainement pas – contrairement à l'esprit dans lequel la plupart des démarches de concertation sont aujourd'hui menées – de faire en sorte de dépassionner les débats, d'écarter l'expression de toute réaction affective.

Les émotions interviennent à plusieurs niveaux et leurs influences sur le projet peuvent en ce sens être multiples. Les affects, par différents mécanismes, peuvent aider ou bloquer la délibération³⁵, toute forme de mise en commun, de publicisation, de discussion, d'expression, dont le but final est la prise de décision. De la sorte, la connaissance et la compréhension des mécanismes de construction du rapport affectif à l'espace, celui des habitants concernés par les projets comme celui des porteurs de ces mêmes projets, constituent non seulement une donnée utile à l'organisation de l'action qui a pour finalité la transformation des espaces habités, mais surtout une dimension complexe participant pleinement de la structuration de cette action collective, à travers notamment la délibération autour des décisions qui y président. La question affective apparaît ainsi devoir être nécessairement intégrée dans le processus de projet. Pour cela, il convient certainement de commencer par noter, à la suite des travaux de la science politique³⁶ en particulier mais aussi de la géographie³⁷, sur les conflits et diverses controverses autour des projets d'aménagement, que bien souvent la dimension affective du rapport à l'espace n'existe pas préalablement à l'action, ou à tout le moins pas de manière consciente, mais qu'elle se révèle aussi – et à plus forte raison – par le fait même de la publicisation d'une volonté d'aménager. Ainsi, par-delà le jugement porté sur le contenu de l'action, sur la nature du projet, qui semble dans certains cas n'être qu'une conséquence de l'émotion suscitée par l'organisation et la mise en œuvre de l'action elle-même, ce qui retient avant tout notre attention dans ces cas de contestation de l'action publique, c'est l'importance de l'expérience émotionnelle négative, celle du mépris, de la colère, de la consternation autour de laquelle s'organise l'opposition et à partir de laquelle émerge la revendication

³⁵ Livet Pierre (2007a), « Dans quelles conditions les émotions collectives peuvent-elles bloquer ou aider la délibération démocratique ? », *Revue européenne des sciences sociales*, Vol. XLV « Démocratie délibérative, démocratie débattante, démocratie participative », n°136, pp. 11-128

³⁶ Lolive Jacques (1999), *Les contestations du TGV Méditerranée. Projet, controverse et espace public*, Paris, L'Harmattan, 314 p.

Lolive Jacques (2006), « Des forums hybrides à l'esthétisation des espaces publics », *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 50, n°140, pp. 151-171

³⁷ Faburel Guillaume (2003), « Le bruit des avions, facteur de révélation et de construction de territoires », *L'Espace géographique*, Vol. 32, n°3, pp. 205-223

Melé Patrice (2003), « Conflits, territoires et action publique », dans *Conflits et territoires*, éd. P. Melé, C. Larrue, M. Rosemberg, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, Maison des sciences de l'homme « Villes et territoires », pp. 13-32

spatiale et territoriale, l'importance de ce qui devient dès lors un processus de « territorialisation réactive »³⁸. Le phénomène de territorialisation, dans ce processus réactif, n'est donc pas préexistant à l'action publique mais découle de cette dernière et donc indirectement de l'émotion qu'elle est en mesure de susciter. Dans ce cas, l'action publique participe d'un phénomène réactif sur le mode principalement émotif du jugement de valeur, susceptible de produire un ensemble de territorialités nouvelles et susceptible de structurer ainsi le rapport affectif à l'espace. À travers le projet, se révèle aussi une logique territoriale et affective, « l'attachement au territoire des riverains »³⁹, qui à défaut de préexister à l'action – ou du moins qui resterait avant son occurrence en quelque sorte à l'état de latence – s'en trouve directement activée par cette dernière et ainsi rendue opératoire. Dans ce cas, le rapport affectif à l'espace apparaît avec plus de force encore, en réaction à l'émotion qu'entraîne la perspective de l'action publique. Pour cela, un acteur public qui prend une décision sans se soucier de sa résonance émotionnelle néglige non seulement une part importante des mécanismes qui peuvent contribuer à la réalisation de cette décision, mais il s'expose également à un certain nombre de réactions qui peuvent contribuer à fortement réorienter son action, si ce n'est gravement la compromettre.

Vers une conception « émorationnelle » de l'action d'aménager l'espace

Il n'est plus nécessaire de revenir sur ce qui aujourd'hui s'établit comme un fait, les émotions marquent la plupart des activités humaines⁴⁰. L'émotion participe de la prise de décision. Quand traditionnellement il semble acquis, ou du moins préférable, en matière d'urbanisme et d'aménagement des espaces, de tendre vers une décision rationnelle, il semble que dans les faits décrire – ou même prescrire – les activités des concepteurs, des techniciens ou des décideurs, dans les termes d'une logique purement rationnel – écartée de toute considération affective – soit à la fois irréaliste et en même temps peine perdue. En réalité, il faut nuancer un tel propos car l'émotion ou plus généralement l'affectivité intervient de multiples façons dans la prise de décision et opposer de la sorte jugement rationnel et réaction émotionnelle, autrement dit, ce qui ne relève pas strictement de la rationalité, revient à rétablir un schéma conceptuel qui, dans les faits, n'a plus lieu d'être.

Les aménageurs évaluent la pertinence de leurs actes en fonction des conséquences que ceux-ci auront sur le projet et donc sur la réalité actuelle et à venir. Ils mettent leurs savoirs, leur technicité au service d'une intention et évaluent leurs actions au regard de l'anticipation des conséquences futures de celles-ci et de leur capacité dès lors à participer à la réalisation pratique de cette intention. Ainsi, les praticiens se donnent les moyens en vue de la réalisation d'intentions et anticipent pour ce faire les conséquences attendues de leurs actions. Ces praticiens portent dès lors une attention toute particulière à la mise en œuvre de ces moyens, s'en remettant pour une large part à la dimension rationnelle de telles anticipations, nécessitant aussi bien une connaissance approfondie du territoire, qu'une connaissance fine du système d'acteurs, du cadre légal, ainsi que des enjeux techniques et financiers engagés dans le projet. Cependant, les praticiens reconnaissent eux-mêmes que leur sensibilité, leurs émotions participent du jugement qu'ils portent sur leurs actions et sur les actions d'autrui, bref de la façon dont ils usent de leurs savoirs dans le cadre du projet. Leurs activités pratiques dans le cadre du projet impliquent certaines formes de croyances, de jugements de valeurs à propos de ces croyances, lesquelles semblent ne pas reposer uniquement sur la dimension cognitive mais également engager les expériences personnelles de chacun, les

³⁸ Lolive J. (1999), *Les contestations...*, op. cit., 314 p.

³⁹ Lolive J. (1999), *Les contestations...*, op. cit., p. 112

⁴⁰ Cahour Béatrice, Lancry Alain (2011), « Emotions et activités professionnelles et quotidiennes », *Le travail humain*, vol. 74, n°2, pp. 97-106

valeurs, les goûts, les convictions et les émotions. Dans certains cas, la perception de l'espace et sa représentation, la réflexion quant aux modalités de son aménagement et l'attention portée aux réactions que le projet suscite sont étroitement liées à la sensibilité et aux émotions des acteurs. De la sorte, l'on ne saurait nier la part que jouent ces dynamiques affectives dans l'action d'aménager l'espace. Ce qui transparait plus nettement encore c'est l'importance de la qualité des relations, notamment affectives, que chacun aura développé dans ses espaces de vie personnels et l'intrication permanente de ces circonstances particulières dans la co-construction des valeurs et du rapport à l'espace. Ainsi, l'on voit se dégager la dynamique avant tout relationnelle du phénomène émotionnel⁴¹. À mesure que l'on s'éloigne des histoires singulières pour approcher la construction de l'action, l'on s'aperçoit que le processus de projet convoque de nombreuses données affectives mais que, pour autant, celles-ci ne sauraient être envisagées comme étant strictement détenues en propre par les acteurs. L'analyse des jeux d'acteurs nous apprend que la conception de l'action est le fruit de l'interaction permanente des acteurs entre eux, et notamment au niveau affectif, le rapport que chacun entretient avec l'espace s'affirme à mesure que se construisent les valeurs portées par le projet. De la sorte, l'on ne saurait sous-estimer le rôle de la dynamique affective dans l'organisation de l'action collective, et réciproquement. Chacun possède ses intérêts, ses sensibilités propres, mais celles-ci s'affirment au fur et à mesure de l'avancement du projet, à tel point qu'elles n'en deviennent réellement consistantes, opératoires et motivantes que dans les circonstances particulières qu'implique la co-construction de l'action. Aussi, l'on ne peut pas sous-estimer l'importance de certaines de ces dynamiques affectives, la confiance entre les acteurs du projet notamment ou, à l'inverse, la défiance de certains et les conséquences anti-coopératives que cela peut avoir sur l'action – qui tout à la fois en sont le produit et en même temps participent de la structuration du projet.

Pour autant, la recherche dans le domaine de l'aménagement n'accorde que peu d'importance à cette donnée affective. Rarement l'on s'intéresse à ces émotions comme une ressource permettant de comprendre les attentes, les besoins, les jugements, leur construction ainsi que la réponse qu'y apporteront les professionnels de l'aménagement, alors qu'elles vont pourtant, pour une part non négligeable, participer de l'évaluation de l'action et donc directement de sa structuration et de sa mise en œuvre. D'ailleurs, les aménageurs vont pour la plupart apprendre à traiter des émotions comme une source de distorsion responsable de leurs potentielles erreurs d'appréciation. L'on trouve un argument principal qui justifie cette conception de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme impliquant une forme de condamnation des affects. Celle-ci tient à l'influence d'une conception rationaliste de l'action qui relègue les émotions et les sentiments à un rôle inférieur en matière de jugement. Du point de vue de ces conceptions, souvent dites « dures » ou « froides », les émotions et les sentiments amoindrissent la qualité et la production des facultés intellectuelles. D'ailleurs, une part des professionnels vont véhiculer, refléter cette position, cette image à travers l'affirmation d'une posture scientifique, experte, fondée en raison et ne laissant, au mieux, qu'une place accessoire à des données telle que l'émotion. La conception principale de l'aménagement et de l'urbanisme qui en ressort notamment chez les principaux partenaires de l'action, décideurs ou habitants – même si cela n'est pas sans être remise en question, grâce au développement des supports artistiques dans le cadre des projets et à la multiplication des actions conjointes entre urbanistes et artistes⁴² – est celle d'une pratique purement rationnelle, qui n'aurait que peu à voir avec le domaine des émotions. Avant tout, il s'agirait d'extraire la donnée émotionnelle de l'observation et de la représentation qui en découle, d'en limiter les potentiels biais et ainsi de focaliser la technique quasiment exclusivement sur la qualité des

⁴¹ Laflamme Simon (1995), *Communication et émotion. Essai de microsociologie relationnelle*, Paris, L'Harmattan, 191 p.

⁴² Le Floc'h Maud (2006), *Un élu, un artiste. Mission repérage(s) : 17 rencontres itinérantes pour une approche sensible de la ville*, Marseille, L'entretemps, Pôle des Arts Urbains, 317 p.

jugements considérés comme étant dès lors pleinement rigoureux. Ce faisant, l'aménageur ne fait en réalité qu'user – voire abuser – du principe de rationalité, et du modèle scientifique qui lui est sous-jacent, comme d'une rhétorique dont le but principal est de légitimer son statut de professionnel expert. C'est du moins la conclusion à laquelle en vient le chercheur américain Charles Hoch⁴³. Dans les faits, l'aménageur ne serait pas différent de tous les autres acteurs et sa pratique, y compris lorsque celle-ci s'insère dans une pratique collective, voire à plus forte raison puisqu'il n'en maîtrisera et qu'il n'en anticipera que moins facilement la complexité des multiples interactions, ne répondrait pas seulement à des exigences purement rationnelles mais serait la conséquence du fait qu'il est un acteur « émorationnel »⁴⁴. L'acteur est un être social fait de raisons et d'émotions dont les intentions ne se dessinent pas seulement dans le préalable à l'action mais aussi dans l'interaction en fonction notamment de la capacité de l'émotion à orienter, à intervenir, à qualifier la relation, à émerger de celle-ci et, de fait, à structurer en retour sa construction. L'acteur et l'action sont émorationnels, à la fois émotionnels et rationnels.

l'acteur éprouve des émotions dans chacune de ses actions : plaisir, satisfaction, amour, stimulation, déception, peur, défi, attentes, obligation ou responsabilité. En même temps, l'action est rationnelle puisque l'individu communique, ce qui suppose une rationalité, grâce à laquelle il peut intelliger son environnement et son comportement et avec laquelle il peut produire des arguments ou y accéder⁴⁵.

De même qu'il ne saurait y avoir de sens au plan strictement émotif, il ne saurait non plus y avoir de sens au plan strictement rationnel, ce pourquoi tout acteur et toute action comportent au final une part d'émotion et une part de raison⁴⁶. En outre, cette émorationalité n'est possible et compréhensible que parce que l'acteur est un être relationnel, qu'il est toujours en relation avec d'autres acteurs, vivant eux-mêmes les émotions produites et partagées en situation.

Les acteurs de l'aménagement sont pourtant censés disposer de la capacité à produire un ensemble de données scientifiques, objectives pour décrire le fonctionnement des territoires, en diagnostiquer les insuffisances et, dès lors, répondre de manière intentionnelle et rationnelle à ces problèmes, de même qu'ils sont en retour censés attendre de leur audience, décideurs, habitants, usagers, que celle-ci adhère à leurs analyses, leurs arguments, qu'elle décide, qu'elle agisse en toute connaissance de cause, sur la base de la preuve scientifique et logique. Cette conception de l'action publique territoriale, bousculée déjà depuis quelques décennies, trouve néanmoins de profondes racines notamment dans cette démarche, pour qui veut comprendre et se représenter le territoire sur lequel il projette d'intervenir, procédant d'une analyse urbaine, se voulant un état initial, un diagnostic du territoire, de son fonctionnement, de ses ressources, de son organisation, une analyse qui se veut rationnelle et dont on ne sait que trop bien combien déjà elle dépend d'une vision. Il n'est pas nécessaire de remonter au fondement de l'urbanisme scientifique ni aux origines de la planification pour trouver là les pratiques de découpage, de quantification, de zonage, de mesure, de catégorisation, et savoir que derrière ces chiffres, ces cartes, ces graphiques, ces données, se dessine en réalité une certaine conception de la société.

Une société composée d'usagers qui se comporteraient comme de simples destinataires des politiques et des mesures qui les concernent. Il n'y a donc pas d'acteurs sociaux qui ont la capacité de construire des

⁴³ Hoch Charles (1994), *What planners do...*, op. cit., 364 p.

⁴⁴ Laflamme Simon (1995), *Communication et émotion...*, op. cit., 191 p.

Bouchard Pierre (2000), *Contribution à la critique de la rationalité utilitaire. Pour un modèle de remplacement des théories de l'action humaine*, Thèse de doctorat, Sudbury, Ontario, École des études supérieures, Université Laurentienne, 132 p.

⁴⁵ Bouchard Pierre (2006), « Théorie de l'action et parcours de vie », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, Vol. 1, n°2, p. 74

⁴⁶ Bouchard P. (2006), « Théorie de l'action... », op. cit., pp. 67-114

conduites ou des stratégies, qui aboutissent à valoriser des “points” particuliers des territoires dans lesquels ils habitent, travaillent et se déplacent. Ou mieux encore si ces acteurs existent, il convient de les combattre au nom de la préservation de l’intérêt collectif contre les égoïsmes individuels⁴⁷.

Cette conception rationnelle au sens étroit – en ce sens « rationaliste » – de l’aménagement et de l’urbanisme sacrifie ainsi à la raison toute la richesse d’évocation et de signification constitutive de l’existence humaine.

Néanmoins, si ce type de conception perdure dans une certaine pratique de l’urbanisme campée sur ses bases, il ne faut pas pour autant sous-estimer le renouvellement aujourd’hui à l’œuvre de l’imaginaire aménageur⁴⁸. Les aménageurs déjà mobilisent la dimension affective dans le cadre de leurs pratiques quotidiennes pour anticiper et orienter certaines réponses émotionnelles. L’on voit progressivement s’affirmer une forme de reconnaissance et l’attribution d’un rôle spécifique aux émotions, selon notamment les différentes étapes, selon les modalités et les temporalités de l’action, mais aussi une prise de conscience accrue de ce rôle. En réalité se côtoient déjà une approche rationnelle et une approche dans laquelle l’émotion retrouve pour ainsi dire sa place, non seulement pour juger de la proposition formelle, en un sens esthétique donc, mais aussi dans le domaine de la conduite de l’action, des relations entre acteurs, aménageurs, opérateurs, élus, habitants, ou encore dans la construction d’une représentation partagée de l’espace, de son fonctionnement et des enjeux de son aménagement. Pour cela, se cantonner à une conception « rationaliste » de l’aménagement et de l’urbanisme semble problématique, en ce sens qu’elle ne rendrait compte que de manière partielle de la réalité de ce que sont aujourd’hui et de ce que sont devenus depuis l’essor de la démarche de projet les pratiques des aménageurs.

Selon les étapes du projet l’exigence de rationalité n’est pas la même, lorsqu’il s’agit, d’une part, d’évaluer l’existant, d’en établir une représentation sur la base d’un certain nombre de tendances, de diagnostics, d’études préalables ou alors, d’autre part, lorsqu’il s’agit d’y apporter une réponse globale, de traduire ces données en une intention, d’une intention en concept, puis d’un concept éventuellement en une forme. L’affectivité vient par exemple au premier plan quand il s’agit notamment pour l’aménageur d’anticiper certaines réponses émotionnelles susceptibles d’entraver l’analyse et l’identification des problématiques territoriales, ainsi que la mise en œuvre des solutions pour contrecarrer les jugements de valeur qui découlent de l’ancrage affectif de certains des acteurs du projet. L’aménageur, dans le cadre de la conduite du projet, anticipe ces manifestations de type affectif, prévoit ces réactions et, en conséquence, envisage déjà un certain nombre d’ajustements, développe des stratégies censées minimiser l’impact des sentiments et des émotions sur l’action. L’usage des ressorts émotionnels de l’action s’avère dès lors complexe et parfois ambivalent. L’aménageur use aussi du pouvoir des émotions, construit un récit du projet qu’il argumente, mais déjà il anticipe les réactions émotionnelles, afin de les susciter, de les orienter et donc de mieux prescrire. Ces stratégies émotionnelles sont particulièrement visibles, notamment à travers le recours aux images. Les images nous renseignent sur les représentations intégrées au projet, éclairent sur les rationalités des acteurs⁴⁹. Le succès du marketing urbain en est une illustration⁵⁰. Les praticiens sont d’ailleurs conscients d’user de certains ressorts émotionnels et ce bien qu’ils n’en maîtrisent pas toujours les effets. L’on ne saurait par exemple sous-estimer l’usage qu’il est ainsi fait de l’émotion, en tant notamment que celle-ci est véhiculée

⁴⁷ Novarina G. (2004), « Les nouvelles modalités de l’analyse urbaine... », op. cit., pp. 65-66

⁴⁸ Chalas Yves (Sous la dir.) (2004), *L’imaginaire aménageur en mutation*, Paris, L’Harmattan, 340 p.

⁴⁹ Lussault Michel (1996), « Fabrique de l’image et projet urbain », dans *Villes en projet(s)*, éd. J.-P. Charié, Talence, Maison des sciences de l’Homme d’Aquitaine, pp. 115-127

Lussault Michel (1998), « Images (de la ville) et politique territoriale », *Revue de géographie de Lyon*, Vol. 73, n°1, pp. 45-53

⁵⁰ Dumont Marc, Devisme Laurent (2006), « Les métamorphoses du marketing urbain », *EspacesTemps.net*, Mensuelles, n°04.02.2006, <http://espacestems.net/document1831.html>

de manière implicite par le matériel visuel mais aussi par le matériel verbal. L'on sait en particulier la charge émotionnelle que véhicule l'image.

La principale caractéristique du matériel visuel est sa faculté à susciter des émotions [...]. On considère que les images sont capables d'entraîner les gens dans une voie émotive, tandis que le matériel textuel ou verbal les maintient dans une voie de pensée plus rationnelle, plus logique et plus linéaire⁵¹.

Du point de vue de la rhétorique du projet, il n'est donc pas de doute quant à l'importance des dynamiques émotionnelles, en particulier quand ce matériel visuel – maquettes virtuelles en trois dimensions notamment – est de plus en plus couramment utilisé parce qu'il serait censé permettre de se rapprocher de la réalité d'un état de l'espace à venir⁵². Par ailleurs, ces stratégies ne sont pas sans poser question – notamment éthique – à ceux qui les emploient – et en premier lieu les praticiens eux-mêmes.

Enfin, nombre d'acteurs, dans leurs relations aux autres acteurs du projet, décideurs politiques, mais également dans leurs relations aux destinataires de l'action, habitants, riverains, usagers, manifestent explicitement un souci de prise en compte de l'émotion. Ainsi, il se dessine une autre figure du praticien, intégrant de manière explicite dans sa pratique la question des émotions, sans nécessairement que se manifeste le désir de limiter, de contrevenir ou d'orienter cette dynamique, mais usant davantage de la référence au sensible, à l'émotion, dans le sens où celle-ci constituerait une ressource pour l'action, à travers notamment la connaissance particulière qu'elle permet d'avoir du contexte de l'intervention. Évidemment, cette posture attentive aux phénomènes émotionnels est en grande partie déterminée par le rôle – sachant que celui-ci, selon les temporalités du projet, et selon les projets, est amené à évoluer – que chacun endosse selon les différentes étapes du projet. C'est ainsi que l'on observe au cœur du processus de projet cette demande explicite de la part de certains praticiens en termes d'expression des émotions, faisant par là même du sensible une référence première, un préalable, qui va guider par la suite la conception, voire le parti pris de l'aménagement. L'on retrouve cet intérêt aujourd'hui grandissant chez les chercheurs et les praticiens. Pour Gilles Novarina, il s'agit là d'une « invitation à la description », affirmant de la sorte la nécessité de se détacher d'un urbanisme essentiellement prescripteur, au profit d'une approche plus pragmatique et, en ce sens, soucieuse de la reconnaissance des modalités sensibles dans la formation des savoirs, en particulier spatiaux. Pour Alain Avitabile, cette nécessaire reconnaissance ne peut que s'inscrire dans une « approche nouvelle du territoire »⁵³, un nouveau courant de pensée, une nouvelle culture du territoire plus attentive au contexte, qui se concrétise dans la rupture opérée par le passage d'un courant planificateur à un urbanisme de projet. Ce souci se traduit dès lors principalement en termes méthodologiques. Déambulations, dérives urbaines, parcours commentés, reportages photographiques, enregistrements sonores, cartographies sensibles, constituent autant de nouvelles modalités de l'analyse urbaine qui rompent avec l'approche analytique essentiellement stratigraphique qui sélectionne, simplifie, sectorise et valorise les approches complexes et relationnelles.

⁵¹ Joffe Hélène (2007), « Le pouvoir de l'image : persuasion, émotion et identification », *Diogène*, Vol. 1, n°217, p. 102

⁵² Bailleul Hélène (2008), « Les nouvelles formes de la communication autour des projets urbains : modalités, impacts, enjeux pour un débat participatif », *Métropoles*, Varia, n°3, <http://metropoles.revues.org/document2202.html>, consulté le 29 janvier 2010

Bailleul Hélène (2009), *Communication et projets urbains. Enjeux et modalités de la communication entre acteurs du projet et habitants*, Thèse de Doctorat, Ecole Polytechnique de l'Université de Tours - Département Aménagement, Tours, Université F. Rabelais, 589 p.

⁵³ Avitabile Alain (2005), *La mise en scène du projet urbain. Pour une structuration des démarches*, Paris, L'Harmattan, 329 p.

L'urbaniste doit donc se faire promeneur et, au gré de ses errances, nous rapporter les éléments les plus significatifs, qui constituent autant de récits ou de descriptions particulières. L'on retrouve dans les méthodes préconisées par une partie des urbanistes contemporains [...] la volonté exprimée par les situationnistes des années 1970 de restituer une approche sensible de la ville à travers des pratiques dites de "dérives urbaines". Cette métaphore qui assimile la description à une promenade, met l'accent sur le caractère sensible de toute description et ce préalablement à toute tentative d'analyse⁵⁴.

Le principal intérêt de telles méthodes réside dans leur capacité à réintroduire la question du sensible dans les démarches de projet. Ce faisant, il s'agit avant tout d'accepter que la compréhension des phénomènes spatiaux ne peut se réduire à cette apparente objectivité, mais qu'elle engage en premier lieu une re-connaissance⁵⁵, au sens pré-réflexif, subjectif et affectif. Il s'agit d'admettre que ces différentes modalités de compréhension des phénomènes, entre connaissance objective et reconnaissance subjective, ne sont ni contradictoires ni totalement séparées mais au contraire sont complémentaires et indissociables. En ce sens, si l'on prend toute la mesure de la portée relationnelle des phénomènes affectifs, il s'agit moins pour les acteurs de percer à jour ou de contribuer à révéler une sensibilité déjà constituée, et qui serait censée guider le projet, que d'accompagner sa construction, son partage, à travers une démarche qui tendra à faciliter son émergence.

Il s'agit de mettre en œuvre les moyens, les processus, propres à la conception, depuis la représentation de l'espace jusqu'à l'interprétation qui en est proposée, permettant de remonter par les affects, les émotions, aux valeurs projetées sur le lieu et supportées par l'action, de susciter l'expression d'une sensibilité, voire de l'engendrer, de l'accompagner et ainsi d'en faire si ce n'est un fondement du moins un outil pour la co-production des espaces. Pour les professionnels, il est désormais question d'un nécessaire engagement sensible et affectif.

Conclusion

À l'opposé de la conception planificatrice de l'aménagement des espaces, celle d'une pratique purement rationnelle, codifiée en schémas, plans et zonages, et en réaction au caractère radical d'un mode d'intervention sur l'espace suivant une logique descendante, l'attention manifeste aujourd'hui à l'égard de la sensibilité et la demande grandissante en ce sens des acteurs de l'aménagement, s'avèrent non seulement révélatrices de l'ampleur du renouvellement culturel qui accompagne le passage à une logique d'action par projet, celui de la réintégration du sujet dans l'observation, mais aussi révélatrices du rôle dévolu dans cette évolution au domaine du sensible et avec lui, nécessairement, l'intérêt croissant porté à la sphère de l'affectivité. Avec la montée en puissance du concept de projet, l'on assiste en effet au développement d'une approche plus fine, pour laquelle l'attention portée aux dimensions culturelles, historiques, identitaires n'est désormais plus étrangère au domaine de l'action sur l'espace. Dans ce contexte, les sentiments et les émotions ne peuvent plus être considérés comme des ennemis de la réflexion, au contraire. Ils doivent être envisagés comme de véritables ressources cognitives et éthiques pouvant être utilisés comme de solides guides tout au long de la conduite du projet.

L'on plaidera ainsi pour un passage, partant des diverses formes d'instrumentalisation des émotions que l'on connaît aujourd'hui, notamment à travers le recours à l'image, si ce n'est à une véritable instrumentation des émotions du moins à une prise en compte intégrée et opératoire de la dynamique affective dans le cadre du projet. L'on insistera avant tout sur la constitution d'un nécessaire appareillage de l'émotion, cette dernière étant envisagée dès lors non pas uniquement comme moyen de séduction et de persuasion en vue de l'adhésion au projet, mais comme un mode d'action à part entière. En ce sens, l'évolution que nous

⁵⁴ Novarina G. (2004), « Les nouvelles modalités de l'analyse urbaine... », op. cit., p. 68

⁵⁵ Honneth Axel (2007), *La réification. Petit traité de Théorie critique*, Paris, Gallimard, 141 p.

proposons en passant de l'instrumentalisation à l'instrumentation tient avant tout aux différents usages constatés, dans le cadre de l'action sur l'espace, de la topique de l'émotion. De ce point de vue, l'instrumentalisation de l'émotion renvoie bien à la personnalisation et à l'usage purement instrumental, et parfois même subversif, de la topique émotionnelle dans le cadre de la conduite de l'action tandis que l'instrumentation de l'émotion renverrait, pour sa part, à la façon de se doter d'un ensemble d'instruments pour une pratique déterminée, en l'occurrence ici l'aménagement des espaces : un ensemble d'instruments susceptible de permettre de travailler dans le cadre des interventions sur l'espace la question des émotions, de faire du rapport affectif un véritable enjeu de l'aménagement des espaces et de l'urbanisme.

Déclinée sous diverses formes, et à travers divers moyens selon les étapes du projet, la dynamique émotionnelle devient par son instrumentation une matrice susceptible de contribuer au fondement même du projet, entendu comme la construction d'une vision partagée d'un état du monde à venir. De simple moyen au service de l'action sur l'espace, support au faire-valoir de cette dernière, l'émotion devient un véritable outil, instrument de l'action à proprement parler. Ainsi, les acteurs du projet s'intéresseraient peut-être moins aux objets spatiaux en tant que tels, à leur dimension matérielle, mais les considèreraient de manière privilégiée pour ce qu'ils informent la constitution de mondes communs à travers l'expression et le partage des relations qui se tissent entre les individus, les groupes sociaux et leurs espaces de vie.

Bibliographie

- Anderson Ben, Holden Adam (2008), « Affective Urbanism and the Event of Hope », *Space and Culture*, Vol. 11, n°2, pp. 142-159
- Avitabile Alain (2005), *La mise en scène du projet urbain. Pour une structuration des démarches*, Paris, L'Harmattan, 329 p.
- Bailleul Hélène (2008), « Les nouvelles formes de la communication autour des projets urbains : modalités, impacts, enjeux pour un débat participatif », *Métropoles*, Varia, n°3, <http://metropoles.revues.org/document2202.html>, consulté le 29 janvier 2010
- Bailleul Hélène (2009), *Communication et projets urbains. Enjeux et modalités de la communication entre acteurs du projet et habitants*, Thèse de Doctorat, École Polytechnique de l'Université de Tours - Département Aménagement, Tours, Université F. Rabelais, 589 p.
- Bigando Éva (2006), *La sensibilité au paysage ordinaire des habitants de la grande périphérie bordelaise (communes du Médoc et de la Basse Vallée de l'Isle)*, Thèse de doctorat, Bordeaux, Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3, 490 p.
- Bochet Béatrice, Racine Jean-Bernard (2002), « Connaître et penser la ville : des formes aux affects et aux émotions, explorer ce qu'il nous reste à trouver. Manifeste pour une géographie sensible autant que rigoureuse », *Géocarrefour*, Vol. 77, n°2, pp. 117-132
- Bouchard Pierre (2000), *Contribution à la critique de la rationalité utilitaire. Pour un modèle de remplacement des théories de l'action humaine*, Thèse de doctorat, Sudbury, Ontario, École des études supérieures, Université Laurentienne, 132 p.
- Bouchard Pierre (2006), « Théorie de l'action et parcours de vie », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, Vol. 1, n°2, pp. 67-114
- Cahour Béatrice, Lancry Alain (2011), « Emotions et activités professionnelles et quotidiennes », *Le travail humain*, vol. 74, n°2, pp. 97-106
- Chalas Yves (Sous la dir.) (2004), *L'imaginaire aménageur en mutation*, Paris, L'Harmattan, 340 p.
- Damasio Antonio R. (1995), *L'erreur de Descartes : la raison des émotions*, Paris, éd. Odile Jacob, 368 p.

- Damasio Antonio R. (2005), *Spinoza avait raison : joie et tristesse, le cerveau des émotions*, Paris, éd. Odile Jacob, 369 p.
- Devisme Laurent (2003), « Urbanisme », dans *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, éd. J. Lévy, M. Lussault, Paris, Belin, pp. 962-966
- Dumont Marc, Devisme Laurent (2006), « Les métamorphoses du marketing urbain », *EspacesTemps.net*, Mensuelles, n°04.02.2006, <http://espacestemp.net/document1831.html>
- Elster Jon (1996), « Rationality and the Emotions », *The Economic Journal*, Vol. 106, pp. 1386-1397
- Elster Jon (1998), « Emotions and Economic Theory », *Journal of Economic Literature*, Vol. 36, n°2, pp. 47-74
- Elster Jon (2003), *Proverbes, maximes et émotions*, Paris, Presses Universitaires de France, 182 p.
- Esquénazi Jean-Pierre (2004), « Vers la citoyenneté : l'étape de l'émotion », *Mots. Les langages du politique*, Émotion dans les médias, n°75, <http://mots.revues.org/index3183.html>,
- Faburel Guillaume (2003), « Le bruit des avions, facteur de révélation et de construction de territoires », *L'Espace géographique*, Vol. 32, n°3, pp. 205-223
- Feildel Benoît (2010), *Espaces et projets à l'épreuve des affects. Pour une reconnaissance du rapport affectif à l'espace dans les pratiques d'aménagement et d'urbanisme*, Thèse de doctorat, Tours, Université François Rabelais, 651 p.
- Fourny Marie-Christine (1997), « Identité et aménagement urbain », dans *Figures de l'urbain. Des villes, des banlieues et de leurs représentations*, éd. C. Callenge, M. Lussault, B. Pagand, Tours, Maison des Sciences de la Ville, pp. 23-33
- Forester John (1989), *Planning in the Face of Power*, Berkeley, University of California Press, 283 p.
- Friedberg Erhard (1993), *Le Pouvoir et la Règle. Dynamiques de l'action organisée*, Sociologie, Paris, Éditions du Seuil, 404 p.
- Hoch Charles (1994), *What planners do: Power, politics, and persuasion*, Chicago, Planners Press, American Planning Association, 364 p.
- Hoch Charles (2006), « Emotions and Planning », *Planning Theory and Practice*, Vol. 7, n°4, pp. 367-382
- Honneth Axel (2007), *La réification. Petit traité de Théorie critique*, Paris, Gallimard, 141 p.
- Hochschild Arlie R. (2003), « Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale », *Travailler, Revue internationale de Psychopathologie et de Psychodynamique du travail*, Vol. « Les émotions dans le travail », n°9, pp. 19-50
- Hume David ([1739] 2006), *Traité de la nature humaine : essai pour introduire la méthode expérimentale de raisonnement dans les sujets moraux. Livre II : Des passions*, 185 p.
- Illouz Éva (2006), *Les sentiments du capitalisme*, Paris, Éditions du Seuil, 201 p.
- Joffe Hélène (2007), « Le pouvoir de l'image : persuasion, émotion et identification », *Diogène*, Vol. 1, n°217, pp. 102-115
- Laflamme Simon (1995), *Communication et émotion. Essai de microsociologie relationnelle*, Paris, L'Harmattan, 191 p.
- Le Floc'h Maud (2006), *Un élu, un artiste. Mission repérage(s) : 17 rencontres itinérantes pour une approche sensible de la ville*, Marseille, L'entretemps, Pôle des Arts Urbains, 317 p.
- Lévy Jacques (2003), « Cognitif/Affectif », dans *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, éd. J. Lévy, M. Lussault, Paris, Belin, pp. 169-170
- Lévy Jacques, Lussault Michel (2003), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1033 p.
- Livet Pierre (2002), *Émotions et rationalité morale*, Paris, Presses Universitaires de France, 291 p.

- Livet Pierre (2007a), « Dans quelles conditions les émotions collectives peuvent-elles bloquer ou aider la délibération démocratique ? », *Revue européenne des sciences sociales*, Vol. XLV « Démocratie délibérative, démocratie débattante, démocratie participative », n°136, pp. 11-128
- Livet Pierre (2007b), « Émotions et révision : la dynamique des débats », dans *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, éd. M. Revel, C. Blatrix, L. Blondiaux, J.-M. Fourniau, B. Hérard Dubrueil, R. Lefebvre, Paris, Éditions La Découverte, pp. 339-352
- Lolive Jacques (1999), *Les contestations du TGV Méditerranée. Projet, controverse et espace public*, Paris, L'Harmattan, 314 p.
- Lolive Jacques (2006), « Des forums hybrides à l'esthétisation des espaces publics », *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 50, n°140, pp. 151-171
- Lussault Michel (1996), « Fabrique de l'image et projet urbain », dans *Villes en projet(s)*, éd. J.-P. Charié, Talence, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, pp. 115-127
- Lussault Michel (1998), « Images (de la ville) et politique territoriale », *Revue de géographie de Lyon*, Vol. 73, n°1, pp. 45-53
- Martouzet Denis (2002), « Le rapport affectif à la ville : conséquences urbaines et spatiales, le cas de Fort-de-France », *Annales de Géographie*, Vol. n°623, pp. 73-85
- Martouzet Denis (2007), « Le rapport affectif à la ville : positionnement théorique et épistémologique », *Praxis, Revue électronique d'Aménagement*, <http://www.revue-praxis.fr/document.php?id=117>, consulté le 02/07/2007
- Melé Patrice (2003), « Conflits, territoires et action publique », dans *Conflits et territoires*, éd. P. Melé, C. Larrue, M. Rosemberg, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, Maison des sciences de l'homme « Villes et territoires », pp. 13-32
- Novarina Gilles (1998), « La construction des demandes sociales par le projet d'urbanisme », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, Vol. 1, n°80-81, pp. 173-179
- Novarina Gilles (2004), « Les nouvelles modalités de l'analyse urbaine : décrire plutôt que prescrire », dans *L'imaginaire aménageur en mutation*, éd. Y. Chalas, Paris, L'Harmattan, pp. 59-77
- Nussbaum Martha (1995), « Les émotions comme jugements de valeur », dans *La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions*, éd. P. Paperman, R. Ogien, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, pp. 19-32
- Sansot Pierre ([1973] 2004), *Poétique de la ville*, Paris, Armand Colin, 422 p.
- Sansot Pierre (1985), *La France sensible*, Seyssel, Champ Vallon, 255 p.
- Spinoza Baruch ([1677] 1907), *Éthique*, Paris, Armand Colin, 374 p.
- Tappolet Christine (2000), *Émotions et valeurs*, Paris, Presses Universitaires de France, 296 p.
- Touraine Alain (1992), *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 462 p.
- Van Hoorebeke Delphine (2008), « L'émotion et la prise de décision », *Revue française de gestion*, Vol. 2, n°182, pp. 33-44.